

NOTE AC PJJ SUR LA CONDUITE DES REDEPLOIEMENTS 2009 !

DOCUMENT A DUPLIQUER ET A CONSERVER !
LETTRE CGT PJJ 93 N° 01 / 2009.

Bobigny, le 08 février 2008.

Dans une note adressée le 19 janvier 2009 à l'ensemble des directions régionales, l'AC PJJ explique la façon dont elle entend conduire les redéploiements 2009.

Cette note a le mérite d'exister ; elle éclaire de manière significative l'ensemble des personnels sur les mauvais coups en préparation.

Notons tout d'abord qu'il ne s'agit d'aborder que « la conduite des redéploiements 2009 ». Et oui, **après les redéploiements de 2008** qui ont déjà affectés de nombreuses DR et DD en province (ex-Directions régionales et improbables Directions inter-régionales, ex-Directions départementales et nouvelles Directions inter-départementales) ainsi que les fermetures largement engagées voire déjà effectives de plusieurs hébergements et/ou services de milieu-ouvert, **les redéploiements 2009 sont imaginés avant les futures restructurations déjà dans les cartons de 2010, 2011...**

Le redéploiement 2009 n'est donc qu'une étape au milieu d'un vaste programme de restructurations généralisées comme le précise la trop fameuse RGPP (« Réduction générale des politiques publiques »).

En Ile de France comme en Seine Saint Denis, « *il n'y aurait rien à craindre... Les restructurations seraient de pure forme, aucun emploi ne serait supprimé...* » (dixit le DR PJJ IDF - propos entendus à l'occasion de l'audience DR IDF / CGT PJJ du 23.01.2009).

Loin d'être dupe, la CGT PJJ vous propose une analyse bien plus clairvoyante de la situation. Explications...

La note AC PJJ du 19.01.2009 sur les redéploiements 2009 est un document de 38 pages, organisé comme suit :

- Propos liminaires de 3 pages qui présente la « philosophie générale » des redéploiements en cours avec des précisions sur les rôles complémentaires de l'échelon AC et des échelons DR.
- **Page 1 (Fiche n°1) :** Organisation du dialogue social dans le cadre d'une restructuration de service.

- Page 2 (Fiche n°2 - $\frac{1}{4}$ de page en réalité... les agents apprécieront !) : L'information des personnels.
- Pages 3 à 35 (Fiches n°3 à n°16) : Les solutions proposées par l'Administration pour se débarrasser massivement des personnels. Tout y passe... du congé de formation au détachement ou la mise à disposition dans une autre administration, la disponibilité sur demande, le départ volontaire, le départ à la retraite, la mutation dans l'intérêt du service, etc, etc.

« *Aucun emploi ne sera supprimé* » nous annonce l'Administration. Alors pourquoi est-il apparu nécessaire à cette même Administration de pondre une note de 38 pages dont 35 sont exclusivement consacrées à l'organisation des départs de fonctionnaires ?

« *Les restructurations seront la conséquence d'une démarche concertée* », alors pourquoi 1 seule page sur le dialogue social et $\frac{1}{4}$ de page sur l'information des personnels ?

Les personnels le savent bien. Depuis des semaines voire des mois, nous n'avons eu droit qu'à des rumeurs et autres informations contradictoires de la part de nos directions, pourtant elles-aussi largement concernées par les réductions d'effectifs !

Il est plus que temps pour l'Administration d'engager les discussions avec les personnels et leurs organisations syndicales !

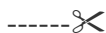
Refusons les annonces partielles et circonscrites et exigeons un débat et des annonces globales !

Personnels contractuels et titulaires de l'Administration, personnels éducatifs, administratifs et d'encadrement, refusons la politique du chacun pour soi... qui, aujourd'hui, ne fait le jeu que de la seule Administration !

Avec la CGT PJJ, agissons concrètement !

Contacts Seine Saint Denis :

Jean-Michel REY (CPI de Pantin), Tél. : 06 33 11 42 76.
Ourida ZAHNOUN (SEAT Bobigny), Tél. : 06 82 31 80 53.



Coupon réponse à retourner à l'adresse indiquée !

Nom :

Prénom :

Résidence administrative :

Adresse :

Tél. :

E-mail :

@

- Je souhaite être régulièrement informé(e) des actions de la CGT PJJ.
- Je souhaite adhérer à la CGT PJJ.
- Je désire vous poser la question suivante :